

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2550(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Exclusion de la Banque d'Angleterre et du Bureau de gestion de la dette du Royaume-Uni du champ d'application du règlement (UE) n° 596/2014	
Complétant 2011/0295(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2550(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0111-p6
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/15444